



Communiqué Ofesp 13 du 24 septembre 2025 sur la plateforme citoyenne de la Cour des Comptes

L'Observatoire sur le financement des établissements scolaires privés du 13 propose de soutenir sa démarche citoyenne auprès de la Cour Régionale des comptes de la Région PACA et de la Cour des Comptes

Les établissements privés sont largement financés par de l'argent public et ce sans qu'il ne semble possible de contrôler ce qui s'y passe. Il ne s'agit pas seulement du contrôle des programmes et de l'organisation de ces établissements. Il s'agit de la gabegie financière que cela représente. Dans ces temps où l'École Publique manque cruellement de moyens, il nous semble nécessaire de rappeler que, par sa concurrence déloyale, le financement des écoles privées sous-contrat empêche l'État de remplir le devoir qu'il doit rendre. Non soumis à la carte scolaire, ces établissements privés subventionnés ont un rôle prépondérant dans la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse.

A ce titre, l'installation et le financement du nouveau collège privé jésuite Loyola à hauteur de 2 millions d'euros par le Département, à la place d'un collège public dans un secteur de Marseille qui en a grandement besoin, sont révélateurs de cette volonté de favoriser le privé au détriment du public.

Dans le cadre des objectifs qu'il s'est donné: *rendre transparent le financement public des établissements scolaires privés et élaborer collectivement une façon d'en sortir,*

L'Observatoire sur le financement des établissements scolaires privés du 13 s'est engagé sur la plateforme citoyenne de la Cour des Comptes et des Chambres Régionales et Territoriales des Comptes pour demander des enquêtes et des contrôles de ce financement.

Ces demandes seront entendues si elles sont soutenues par un grand nombre de citoyens.

L'Observatoire sur le financement des établissements scolaires privés du 13 propose donc de soutenir ses démarches avant le 30 septembre :

1. Pour la mise en application des recommandations que la Cour des Comptes avait établies lors de son enquête de 2023 (<https://ofesp.fr/cdc>).



2. Pour la mise en place d'une enquête et d'un contrôle du financement des établissements scolaires privés dans les Bouches-du-Rhône.
(<https://ofesp.fr/cdc>).



Dans une période où le budget de l'École Publique est remis en question, l'Ofesp 13 demande un contrôle des financements publics des établissements scolaires privés !